INS HEA

OUVERT À TOUS

Conférence de Philippe Tremblay

Professeur agrégé, département d'études
sur l'enseignement et l'apprentissage, université de Laval

Qu'est-ce qu'un enseignement spécialisé ?

MARDI
8 NOVEMBRE 2016
de 16h à 19h - Amphithéâtre

INS HEA - 58/60, avenue des Landes - 92150 Suresnes (France)
Tél. : 01 41 44 93 48 - Mél : recherche@inshea.fr
http://www.inshea.fr/fr/content/tous-les-événements

Grhapes
EA 7287

Visionnez la vidéo (traduction LSF simultanée) de la Conférence de M. Philippe Tremblay du 08 novembre à l'INS HEA : "Qu'est ce qu'un enseignement spécialisé".

Le Grhapes a le plaisir d'accueillir durant une semaine M. Philippe Tremblay, Professeur agrégé, Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, université de Laval dans le cadre d'un échange universitaire. Il tiendra une conférence ouverte à tous intitulée : **" Qu'est-ce qu'un enseignement spécialisé ? "** le 08 novembre de 16H00 à 19H00 à l'INS HEA.

Vidéo de l'intervention de M. Philippe Tremblay

Dans le cadre de cette conférence, nous nous intéresserons à ce que définit aujourd'hui, dans un contexte d'inclusion scolaire, un enseignement spécialisé. Pour ce faire, cette question sera traitée selon deux angles. Tout d'abord, bien que l'enseignement spécialisé doive correspondre à certaines caractéristiques (ex. : enseignement individualisé, emphase mise sur l'éveil et la stimulation des sens de l'enfant, arrangement méticuleux de l'environnement de l'enfant, conviction que chaque enfant doit être poussé au maximum de ses possibilités — Hallahan et Kauffman, 2000), la question demeure sur ce qui, in fine, constitue un enseignement spécialisé. Ce serait la manière dont l'enseignement est donné qui fait l'enseignement spécialisé (Vaughn & Linan-Thompson, 2003). En somme, l'enseignement, en tant que tel, est-il spécialisé? Si cet enseignement est spécialisé, on doit donc y retrouver des pratiques enseignantes, elles aussi, spécialisées. Pour être ainsi définies, ces pratiques doivent être propres à cet enseignement ou à ses élèves. Nous tenterons donc de répondre, dans un premier temps, à ces trois questions (Cook & Schirmer, 2003) :
1 – Existe-t-il des pratiques spécialisées?
2 – Sont-elles appliquées?
3 – Sont-elles efficaces auprès de cette population?
Nous entendons comme « pratiques spécialisées » une gamme de pratiques pédagogiques uniques, différentes de celles utilisées en enseignement ordinaire et spécifiques à des besoins eux aussi spécifiques. Ensuite, ces pratiques efficaces doivent avoir été largement appliquées en enseignement spécialisé et cette application doit être réalisée avec fidélité et validité. Elles doivent être caractéristiques de l'enseignement spécialisé, car ailleurs, elles ne peuvent être bien utilisées ou pas assez fréquemment. Enfin, ces pratiques uniques, appliquées fidèlement et validement, sur une grande échelle, doivent être non seulement efficaces dans l'intervention auprès de ces élèves, mais surtout significativement plus efficaces que d'autres pratiques plus universelles c'est-à-dire destinées à tous (Cook & Schirmer, 2003 ; Tremblay, 2012).
Sur la base de ce constat, nous nous intéresserons ensuite aux types de changement que l'inclusion scolaire peut apporter à cette définition en utilisant le concept de dispositif (Foucault, 1977, Castel, 1995, Figari, 2008 ; Tremblay, 2012). Sous cet angle, seront analysées en tenant compte les transformations : 1) aux populations desservies, 2) aux objectifs, 3) aux ressources humaines, 4) aux actions, aux effets et 5) à l'espace/temps (Tremblay, 2012 ; 2015). Enfin, cette analyse nous permettra d'offrir des pistes de définitions nouvelles à l'enseignement spécialisé en contexte inclusif et introduire le débat et la réflexion avec les participants de la conférence

Lien vers la fiche de M. Philippe Tremblay [1]

Télécharger le résumé au format PDF [2]

Liens
[1] http://www.fse.ulaval.ca/cv/Philippe.Tremblay/
[2] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/conference%20P%20Tremblay%2008112016%20resume.pdf